ASSOCIATION DES RETRAITÉES ET RETRAITÉS DE LA FNEEQ

VOLUME 13, numéro 2 automne 2014

AREF-*INFO*

POSTE-PUBLICATIONS
NUMÉRO 41558514

RETOUR:
AREF, SECRÉTARIAT
218, rue BALLANTYNE
SAGUENAY, Qc
G7J 2L7

SOMMAIRE

Mot du Président	1
Projets spéciaux	1
Inhibition de l'action	2
Assurances	3
Mot de l'éditeur	3
Un bâtisseur…	4
Afrique australe	5
Trop de bonheur	6
Économie du 21è S.	7-8
Dépliant	9
Publicité	10
Comités	10

Message du Président — André GAGNON

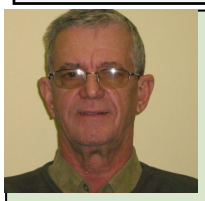

Bonjour tout le monde,

L'un des objectifs de notre association est entre autres, la défense des intérêts économiques de ses membres. Je vous ai souvent parlé d'indexation de nos rentes, de maintien du pouvoir d'achat et d'assurances. Au Québec, par les temps qui courent, nous avons un gouvernement qui s'est donné comme priorité de redresser les finances publiques, prétendument pour les générations futures. Lors de notre dernière rencontre du GTAR (Groupe de travail des associations de retraités) nous avons convenu de reporter les rencontres avec le gouvernement au printemps prochain pour parler d'indexation de nos régimes de retraite. Comme vous le savez, avec la venue de ce nouveau gouvernement libéral, il nous faut repartir à zéro dans ce dossier. Je vais certainement vous en reparler. En ce qui concerne le projet de loi 3, portant sur les régimes de retraite des employés municipaux, nous ne sommes pas touchés directement, notre régime étant déjà capitalisé à près de 100 % et les coûts assumés à 50/50 employeurs et employés. Cependant la porte est entrouverte à de modifications dans nos régimes, pour les retraités. Pensons, par exemple, à devoir rembourser des déficits de la caisse du RREGOP à la CARRA… Il nous faudra rester très vigilants et nous le serons. Nous devrons éventuellement nous battre pour conserver les avantages des régimes de retraite que nous avons actuellement.

Au comité de retraite de la CARRA, la loi 27 nous permet de nommer deux représentants des retraités sur les vingt-quatre personnes qui y siègent. Les associations de retraités uniront leurs efforts pour porter ce nombre à au moins quatre retraités. Ce sont nos cotisations qui constituent aussi la caisse dans laquelle nous devons prendre une plus grande place pour sa bonne gestion.

Nous sommes présentement à l'AREF en période de sondage pour modifier notre contrat d'assurance, ce qui permettrait à tous les retraités d'adhérer au régime public d'assurance-médicaments. Je vous invite fortement à répondre à ce sondage qui nous permettra d'amorcer des discussions auprès de la RAMQ au début de 2015.

Vous recevrez également sous peu les conditions de renouvellement de notre contrat d'assurance pour 2015. C'est très intéressant : il n'y a qu'une légère augmentation sur l'assurance-vie.

Bonne année 2015; on vous attend à l'AGA le 13 mai à Drummondville!

PROJETS SOCIAUX ET HUMANITAIRES

Nous rappelons à tous les membres de l'AREF qu'ils ont jusqu'au 30 janvier 2015 pour présenter des demandes de projets humanitaires et civiques. Le budget prévu en AGA pour 2014-2015 est de 14000$; le comité a déjà reçu et accepté quelques demandes, dont un nouveau projet, L'ÉTOILE, qui, recevra 1000$; deux projets acceptés l'an dernier sont reconduits, à savoir, le projet LECTOMANIA (2000$) et ÉVASION MUSICALE DU MOYEN-ORIENT (1800$). L'AREF vous invite donc à soumettre vos projets le plus rapidement possible. Voir les modalités sur le site www.aref-neq.ca ou communiquer avec l'un des membres du comité-projet: Donald Audet (donaudet@videotron.ca), Jean-Vianney Simard (jeanv3@bell.net), ou Claude Chamberland (c.chamberland@yahoo.ca), dont les numéros de téléphone sont aussi en page 10.

L'inhibition de l'action

Raymond *BEAUBIEN**

Vous connaissez le docteur Henri Laborit? Non? Il est l'un des fondateurs de la pharmacologie moderne qui mène une guerre à finir contre les antidépresseurs, les calmants, les *pilules miracles* qui rendent les gens de plus en plus dépendants. Laborit a déjà publié un ouvrage intéressant à plus d'un point de vue: *L'éloge de la fuite*. Il décrit l'humain comme un *être de désir*. L'auteur nous explique par quels mécanismes sa quête pour satisfaire ses désirs peut se solder par la dépression.

Comment ça peut se passer? L'homme évolue dans un espace où se retrouvent des objets et des êtres. Or, la rencontre de cet individu et de son système nerveux avec ces objets est quelques fois agréable. Dans une telle situation, il va mémoriser la stratégie qui avait abouti à lui faire plaisir. Il synthétisera alors les protéines qui transformeront ses neurones de telles façons qu'il conservera des traces de cette expérience. Ensuite, il cherchera à recommencer les choses agréables afin d'être bien dans sa peau et d'assurer son équilibre biologique. Pour ce faire, il doit cependant conserver ces êtres et ces objets *gratifiants* à sa disposition.

Un autre veut s'en emparer. Alors il y a compétition et c'est le plus fort qui gagne. En général, il y a toujours un dominant et un dominé. Si vous ne pouvez vous faire plaisir, que l'expérience codée au niveau de votre système nerveux est désagréable, vous allez fuir. Il n'existe pas d'animal courageux. Le courage ne veut rien dire et représente simplement un apprentissage qui vous permet, dans le meilleur des cas, d'avoir votre nom sur un monument aux morts. Vous ne devenez *courageux* que lorsque quelque chose vous intéresse suffisamment.

Les animaux, même le lion, fuient. S'ils ne peuvent le faire, ils se retournent vers l'agresseur, la chose qui est l'objet de leur ressentiment, et ils essaient de la faire disparaître. Il y a donc fuite et lutte. Et si ni l'un ni l'autre n'est possible, la seule chose qu'il vous reste à faire c'est entrer en *inhibition de l'action*. Et l'inhibition de l'action se traduit par la dépression.

Laborit précise que, en inhibition de l'action, vous ne bougez plus et tâchez de vous faire oublier de l'agresseur. Il suggère de vous imaginer en petit surmulot dans un champs de pâquerettes et qu'un faucon se balade au-dessus. Si vous continuez à trottiner, le faucon va vous tomber dessus, vous prendre dans ses serres et vous emporter au loin. Il transformera alors vos protéines de surmulot en protéines de faucon. Si au contraire, vous arrêtez de bouger, le faucon ne passera pas sa journée là, vous pouvez vous remettre à trottiner et retourner à votre terrier pour vous protéger. Vous avez sauvé votre peau. Entrer en inhibition de l'action, c'est donc une autre façon de se tirer d'affaire.

Malheureusement dans la vie, il n'y a pas que des faucons. Il y a aussi des vrais *cons*. Si la gueule de votre chef de département ou de section ou votre *boss* ou votre contremaître … ne vous revient pas, vous ne pouvez pas fuir, parce que vous seriez alors en chômage. Vous ne pouvez pas non plus lui casser la figure parce qu'on vous enverrait la police. Alors vous êtes en inhibition de l'action et ça dure des semaines et des mois … et la dépression se développe. Pour nous, retraités, les patrons sont peut-être choses du passé, probablement. Mais, en auscultant un brin, nous pourrions déterrer des vrais *cons*.

Ne me dites pas qu'après avoir lu tout ce charabia, vous êtes sur le bord de la dépression! Surtout des retraités au-dessus de la mêlée.

Que faire de la théorie de Laborit? D'aucuns pourront y établir des relations avec leur vie personnelle. Ici, je me retire pour éviter de fouiner dans votre intimité. D'autres chercheront des voies au plan social. Je n'ose pas entrer dans ce labyrinthe complexe de peur d'y perdre des plumes, sinon ma plume que je veux conserver pour d'autres écrits. Et côté AREF? J'ignore si, à l'instar du surmulot vous choisirez de vous limiter à sauver votre peau. Ça serait dommage. Pour le reste, à vos choix. Ce sera un message interactif.

****NDLR: Il nous fait plaisir de publier cette collaboration du fondateur et premier éditeur de l'AREF-Info, que nous saluons chaleureusement.***

Le point sur nos assurances Augustin *VERSTRAELEN*

Renouvellement 2015: de bonnes nouvelles pour tout le monde

En même temps que les oiseaux de tout poils et de tout plumes s'envolent vers le sud, votre comité d'assurance se penche sur les conditions de renouvellement que l'Assureur lui soumet chaque année à la même époque. Cette fois-ci, la bonne expérience de l'année précédente permet , en assurance maladie à tout le moins, de renouveler le contrat sans augmentation, ce qui ne s'est pas vu depuis très longtemps. Les primes demandées en 2015, pour toutes les catégories d'assurés, seront les mêmes qu'en 2014. Peut-être faut-il y voir la conséquence d' une recommandation réitérée chaque année (recours systématique aux médicaments génériques) ou l'effet du remboursement à 68% des médicaments non couverts par la RAMQ ?

En assurance vie, nous avons peu de prise sur le taux de mortalité de nos membres... L'expérience réclame une augmentation de 7% pour la garantie "assurance vie de base" et pour les personnes à charge. Le coût de l'assurance vie additionnelle (les tranches de 5000$) demeure inchangé. Signalons que l'expérience en assurance vie s'établit en utilisant les courbes de mortalité observées pendant les 5 dernières années. Une année désastreuse peut avoir un impact important sur l'expérience. Lorsque cette année est éliminée des calculs, l'expérience se bonifie ipso facto. Notre recommandation de faire une bonne vie demeure en vigueur si on veut une stabilisation des coûts.

Nous profitons de cette occasion pour vous rappeler qu' un sondage a été envoyé à toutes les personnes assurées par la police 1011 pour connaître leur opinion sur le modèle de police d'assurance maladie qui réponde le mieux à leurs besoins . Votre participation à cette démarche est essentielle: elle guidera votre comité d'assurance dans la défense de vos intérêts en cette matière.. Ne manquez pas cette occasion privilégiée de vous exprimer.

Le mot de l'éditeur *Claude* CHAMBERLAND

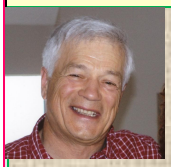

*Merci aux collaboratrices et collaborateurs qui ont rendu possible ce numéro de votre journal; vous aussi, pouvez collaborer et vous mériter 50$ pour vous ou une œuvre de votre choix (les membres de comités ne sont pas compensés financièrement, cependant). Quant aux textes reçus mais non publiés cette fois-ci, ils seront du prochain numéro.

*Si vous souhaitez recevoir ce journal en format .pdf par courriel, faites parvenir votre demande à c.chamberland@yahoo.ca; vous aurez l'avantage de le lire en même temps que l'imprimeur!

*Pour demeurer en contact avec votre association, n'oubliez pas de nous signaler tout changement d'adresse civique ou électronique (voir en page 1, dans le coin supérieur gauche, l'adresse du secrétariat)

*Allez régulièrement jeter un coup d'œil au site: *www.aref-neq.ca*

*Joyeuses Fêtes, bon hiver, et on vous invite à l'AGA le 13 mai, au Best Western Plus de Drummondville. L'AREF contribuera encore financièrement à votre participation, et vous devriez recevoir votre convocation au début d'avril. Au plaisir de vous y voir en grand nombre.

UN BÂTISSEUR DU QUÉBEC — Thérèse *BELZILE*

Trois-Pistoles, 1907.

La famille Belzile y est installée depuis 1807. Le quatorzième d'une famille de 19 enfants, le petit Thuribe a la chance d'avoir un frère de 17 ans son aîné qui s'oriente vers la prêtrise. C'est lui qui l'invite à venir étudier à Rimouski. Et Thuribe sort du Séminaire de Rimouski muni d'un baccalauréat ès Arts en 1927.

C'est alors qu'il décide de se rendre à Montréal pour étudier à l'École des Hautes Études commerciales. Quand il arrive dans la grande ville, il est hébergé par une cousine qui possède, avec son mari, une petite épicerie sur la rue Saint-Urbain. Il pourra y travailler dans ses temps libres, ce qui l'aidera à joindre les deux bouts. Lorsqu'il se sent les reins assez solides, il s'installe dans un appartement rue Union. C'est l'époque de la grande crise économique qui secoue le monde entier. Tout compte fait, il vaut mieux être étudiant dans ces temps de disette, de toute façon, personne n'a d'argent. Même si l'économie est au plus mal, même si les travailleurs n'ont pas de travail, ça ne change pas grand-chose à la situation précaire des étudiants. Ces derniers espèrent que, lorsqu'ils arriveront sur le marché du travail, il y aura une place pour eux.

Déjà en 1927, le mouvement des *Jeune-Canada* commence à prendre forme. Des étudiants du Collège Sainte-Marie se réunissent pour discuter littérature, philosophie, arts et finissent par aboutir au nationalisme, car comme l'écrira Robert Charbonneau, «chacun souffrait de vivre dans un pays où il se sentait étranger» Puis, les jeunes commencent à écrire des articles nationalistes dans *Le Quartier latin*, journal des étudiants de l'Université de Montréal où ils se retrouvent après leurs études collégiales. Ce n'est qu'en 1932, dans la salle du Gésu, que se tient l'assemblée d'ouverture présidée par «Armand Lavergne, l'un des fondateurs de la *Ligue nationaliste*. Esdras Minville, président de la *Ligue d'action nationale*, présente les Jeune-Canada dans une vigoureuse allocution.» André Laurendeau lance le cri : «Maîtres chez nous!»
Les Jeune-Canada se mettent à prononcer des conférences lors de soirées patriotiques, dans une série radiophonique et aussi en publiant des tracts pour sensibiliser le peuple canadien-français. Papa, qui est membre des *Jeune-Canada*, collabore en prononçant allocutions et conférences, en salle, à la radio et en rédigeant des tracts. Il parle aux Canadiens français en évoquant l'histoire des premiers colons, en blâmant les Canadiens anglais de se moquer des droits de leurs compatriotes de langue française et de les considérer comme étant d'une race inférieure. Il rappelle que l'on doit être reconnaissant au journal *Le Devoir* qui le premier a appuyé *Les Jeune-Canada* en soutenant les manifestations et en en rendant compte dans les pages du journal. Il évoque aussi la nécessité d'obtenir la frappe d'une monnaie bilingue et la nomination de fonctionnaires de langue française. Il est essentiel aussi d'avoir des commerçants canadiens-français et de la publicité en français, ceci pour arriver à avoir un programme de restauration sociale et économique et créer un esprit national. Il entretient son monde sur la pertinence du sentiment de fierté qui est à la base de toutes les initiatives nationales.

Ceci amène papa à expliquer le rôle de la politique, laquelle doit se préoccuper de la paix sociale, de la protection des droits de chacun, de l'assistance à l'activité privée. L'homme politique doit connaître et comprendre les besoins et les aspirations de la société, connaître la culture et les ressources dont dispose la nation : littérature, arts décoratifs, musique, ressources scientifiques. C'est à l'État que revient le devoir de trouver les ressources naturelles et de favoriser leur exploitation. En un mot, l'homme politique est instigateur et promoteur : c'est d'abord l'efficacité de l'action économique qui est capitale. L'orateur termine en exposant toutes les qualités essentielles à l'homme d'État en se gardant bien de prétendre à ce poste.

Dans une autre de ses allocutions, il insiste sur la nécessité d'être animé d'un véritable esprit national qui oblige à obéir aux ordres d'une conscience nationale. Il n'oublie pas les valeurs culturelles qui appartiennent à la nation et que personne ne peut lui enlever : «Aussi longtemps que nous aurons une pensée laurentienne, traduite par le verbe français, nous n'aurons pas à nous interroger sur notre existence, pas plus qu'à nous demander si nous sommes ici chez nous.»

Enfin, et il en fait le thème d'un tract, le premier devoir qui s'impose aux Canadiens français, c'est celui de l'éducation nationale. La génération montante doit comprendre qu'elle a des devoirs impérieux envers la patrie. Cette éducation doit se faire aussi bien dans la famille qu'à l'école ou plus tard, dans les associations professionnelles. Les journaux, les revues, les livres doivent refléter les principes qui sont à la base même de notre vie.

En 1930, détenteur d'une licence en sciences commerciales, papa détient désormais un poste de traducteur au service de la traduction française de la Sun Life, il travaille également à la rédaction de la revue mensuelle des agents. Il occupe ce poste jusqu'en 1936.

C'est alors que, recommandé par Gérard Filion, qui est secrétaire général de *l'Union catholique des cultivateurs* (aujourd'hui *UPA*), il reçoit le mandat d'organiser une compagnie d'assurance-vie pour les cultivateurs : *La Mutuelle-Vie de l'U.C.C* (Union catholique des cultivateurs). Fort de l'expérience acquise à la *Sun Life*, il relève le défi en ayant pour objectif la protection et l'aide aux cultivateurs. Il a déjà appris dans les documents qu'il a traduits, comment fonctionne l'administration d'une compagnie d'assurance, il ne lui reste qu'à visiter les gens de la campagne pour leur expliquer comment et pourquoi il veut les protéger. Il profite de ses voyages pour recruter des agents qui agiront comme intermédiaires entre les ruraux et la compagnie. Cette compagnie est une mutuelle, ce qui veut dire qu'elle appartient à ceux qui y investissent, c'est-à-dire ceux qui payent des primes d'assurance. Les bénéfices reviennent aux membres sous forme de dividendes.

C'est donc parallèlement à son travail de pionnier dans l'assurance des cultivateurs qu'il mène cette lutte nationaliste avant de rejoindre en 1942 le *Bloc populaire* qui fait élire des députés autant à Québec qu'à Ottawa.

Et, en bon patriote, il élève une famille de sept enfants en leur donnant l'éducation préconisée pour les futurs Québécois.

Impressions d'Afrique australe Michèle *LECLERC*

Nous découvrons d'abord Cape Town la spectaculaire. La ville s'étire au pied de la montagne de la Table, un massif de mille mètres plat comme … une table ! Du sommet trop domestiqué envahi de commerces, on a une vue superbe sur les collines du Signal et de la Tête de Lion et sur la baie. Cette baie profonde sur l'océan Atlantique est bordée par les tours et les maisons luxueuses des beaux quartiers; nous l'avons survolée en hélicoptère et nous avons bu le champagne sud-africain sur un bateau ancré près de la côte, au coucher du soleil. Beau moment.

Dans un tout autre registre, nous avons visité la prison de Robben Island, île au large de la baie du Cap, dont le plus illustre prisonnier nous a quittés en décembre dernier. Visite émouvante guidée par un ancien prisonnier qui vit sur l'île avec sa famille. Il nous a décrit les conditions de vie dans la prison, différentes selon la couleur de la peau : Noirs, Jaunes ou Métis; pas de Blancs dans cette prison. La détestable hiérarchie de l'apartheid. Dans les cellules, des objets et des textes font revivre ceux qui les ont habitées.

Cape Town, capitale législative du pays, a un joli centre-ville où l'influence anglaise domine : jardins et style colonial. Son quartier malais, très coloré, est charmant et le Front de Mer nommé en hommage à la reine Victoria et à son fils Alfred attire, avec raison, un très grand nombre de touristes. Le tour de sa péninsule sait nous éblouir, à commencer par Cape Point et le Cap de Bonne Espérance ; nous sommes alors au sud du sud de l'Afrique. Stellenbosch, deuxième plus vieille ville du pays, de même que Franschhoek le « coin des Français » sont le paradis des vignobles; pas étonnant, des Huguenots s'y sont installés…

Nous avons vu en coup de vent Port Elisabeth (ses maisons anciennes et le point de vue sur l'océan), Durban (la mer où je n'ai pas eu le temps de mettre le bout d'un orteil) et Prétoria, capitale administrative (le parlement où Mandela a fait son premier discours d'homme libre et où son corps a été en chapelle ardente, la semaine après sa mort).

De Johannesbourg, nous avons vu le centre-ville en voie d'abandon, pour cause de haut niveau de criminalité, au profit de la banlieue nord où Mandela avait sa dernière maison. Nous avons fait une touchante visite de Soweto : le stade en forme de calebasse où a eu lieu le Mondial de foot et la cérémonie d'adieu au grand Madiba, le Musée de l'Apartheid, le Musée Africa et le centre commercial possédé par un riche de la ville; une boutique de haute-couture africaine valait le détour. Soweto se développe à trois vitesses; il y a les grosses maisons de briques de la classe moyenne, les HLM (apparemment répartis arbitrairement…) et les cabanes de fortune, nombreuses, qui devaient être remplacées depuis fort longtemps.

Les chutes Victoria, côté Zimbabwe, n'étaient pas à leur meilleur, un peu trop asséchées, mais tout de même spectaculaires, surtout survolées en hélicoptère.

Mon grand coup de cœur du voyage a été la rencontre des animaux dans leur habitat naturel, savane ou cours d'eau. Voir girafes, éléphants, zèbres, antilopes, guépards, rhinocéros, hippopotames, babouins et même une famille de lions s'ébattre à petite distance de notre jeep est une expérience inoubliable. Le plus émouvant : une naissance d'impala a eu lieu à quelques mètres de nous !

Je garderai dans mon coeur les oiseaux colorés, les couchers de soleil sur la rivière Chobe et surtout notre « ranger » Emily du Botswana, jeune maman joyeuse et guide expérimentée qui a la tentation d'émigrer en Amérique.

Notes de lecture (TROP DE BONHEUR, Alice Munro) Robert CLAING

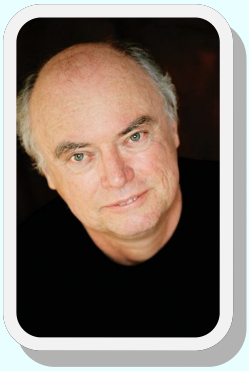

Le cercle de lecture auquel j'appartiens a choisi tout dernièrement *Trop de bonheur*, recueil de nouvelles d'Alice Munro, notre prix Nobel de littérature. J'ai trouvé ce recueil de nouvelles ironique. Ironique à la fois pour ce que les histoires manifestent d'ironie et pour l'utilisation que l'auteure fait de cette ironie.

Il me semble qu'il y a un glissement, un décalage, voire une fracture, entre ce qui est attendu par un ou des personnages en début de certaines nouvelles et ce que ce ou ces personnages reçoivent ou vivent à la fin du récit. Je donne la définition d'*Antidote* du mot « ironie » au sens figuré : « Moquerie méchante que l'on prête au sort, qui se manifeste par un contraste entre une réalité cruelle et ce que l'on pouvait attendre. Ironie du sort. »

Ce décalage me semble manifeste particulièrement dans la nouvelle « Trop de bonheur » qui clôt le recueil, dans « Fiction » et dans « Bois ». Dans cette dernière nouvelle, l'ironie s'applique surtout au personnage de Roy, le bien nommé, le roi des bois et du bois puisqu'il est à la fois menuisier et bûcheron. Roy remplace l'amour pour sa femme dépressive, Léa, tout l'intérêt qu'il a pour elle, par la passion du bois. La « réalité cruelle » brise les rêves de Roy, son amour pour le bois, lorsque, à la fin du récit, il glisse sur une souche dans la forêt et se brise une cheville. Il doit ramper jusqu'à son camion, qui semble avancer tout seul. Le royaume chéri de Roy l'a abandonné. En fait, la chute du roi Roy coïncide avec la résurrection de Léa, qui retrouve toute sa vitalité perdue. C'est elle qui conduit le camion volant au secours de son mari. Le bois, qu'il chérissait tellement, n'est qu'une « Forêt Déserte ».

Pour ce qui est de « Fiction », Joyce, une musicienne, croit être reconnue par une jeune femme, Christie, qu'elle trouvait absolument antipathique lors d'une fête donnée chez elle. Christie est une auteure de nouvelles couronnée de succès dès son premier livre. Joyce croit être reconnue comme ce professeur de musique, un personnage d'une nouvelle de Christie. Peut-être Joyce veut-elle faire la paix avec son passé, son mariage raté avec un premier mari? Peut-être est-elle tout simplement flattée de faire partie d'une *fiction*, comme l'indique le titre de la nouvelle? Devenir un personnage, n'est-ce pas un peu flatteur? Là aussi, la « réalité cruelle » rejoint Joyce à la fin du récit, Christie ne la reconnaissant absolument pas comme cette femme qui fut, dans son enfance, sa professeure de musique tant aimée. Joyce se trouve alors bien ridicule, et même risible.

Enfin, l'ironie est flagrante dans la nouvelle « Trop de bonheur ». Le personnage central, Sofia, est à la fois mathématicienne de haut niveau et romancière. Alice Munro a bâti sa nouvelle à partir de la vie étonnante de Sofia Kovalevskaïa, mathématicienne russe de la seconde moitié du 19^{e} siècle. Sofia croyait épouser son « ours », Maxim, un intellectuel russe libéral, alors que c'est la pneumonie qui l'emporte en fin de récit. Nul mariage, nul happy end, nul bonheur. Seulement la mort loin de son amour.

Chaque fois dans ces nouvelles, c'est le temps qui passe qui use les rêves des protagonistes. En cela, les nouvelles de Madame Munro ressemblent-elles à celles de Tchékhov, comme plusieurs l'ont souligné. Le temps varlope, rabote la vie. Si des personnages tentent de se distinguer, d'échapper à l'ironie de la réalité en accomplissant quelque rêve, comme les deux amies Charlène et Marlène, dans la nouvelle « Jeu d'enfant », l'une avec son mariage, l'autre avec sa carrière, cette réalité les rattrape et semble écraser l'espoir de lui échapper.

La nouvelle qui semble aller au-delà de cette fatalité est en même temps celle qui est la plus désespérante, la première du recueil, « Dimensions ». Une femme, Doree, a été écrasée, totalement dominée par son mari, qui a détruit sa vie en assassinant ses enfants. Même à partir de l'hôpital prison où il est interné, il veut l'anéantir au-delà de son crime en l'entraînant dans le gouffre de sa folie. Une sorte de deus ex machina va intervenir et modifier le cours de la fatalité : un accident. Doree sauve la vie d'un tout jeune garçon en lui administrant in extremis le bouche-à-bouche. Cette rencontre de la dernière chance, la capacité que Doree découvre en elle, celle de redonner la vie à cet enfant, la détournent de ses projets morbides. Elle n'ira pas à London retrouver son assassin de mari dans son hôpital prison. Elle échappera à la fatalité qui semblait dominer sa vie.

NDLR: photo par Catherine Gravel

L'économie du XXIè siècle

Bernard *GAGNÉ*

Le temps change bien des choses.

Aujourd'hui, nous vivons une ère nouvelle, celle de l'information.

Jadis, pour certains encore leur réalité quotidienne, la production était autarcique, uniquement pour eux-mêmes et leur famille ou leur tribu. La consommation était donc immédiate et la distribution, une affaire domestique. Les foires annuelles tenaient lieu de marchés.

Avec la Révolution industrielle sont nées les usines, l'emploi, le salaire, les syndicats avec le capital, les profits et les marchés permanents. Les modes de transport se développant, le marché local est devenu régional, national et international. Aujourd'hui, il est mondial et global, presque spatial.

L'augmentation du niveau de vie, en plus de prolonger la vie individuelle, a créé de nouveaux besoins et les services occupent maintenant plus de la majorité des activités économiques humaines.

Finalement, l'informatique et Internet sont venus changer la donne. Le fermier, l'industriel autant que n'importe quel consommateur peut maintenant se connecter instantanément avec quiconque, n'importe où, autour de notre planète. Le marché vient d'atteindre sa perfection.

Quelles en sont les conséquences? Je vais étudier quelques domaines de notre vie quotidienne et essayer de comprendre comment nous devons réagir à ces nouvelles données.

Mon cadre d'analyse sera très simple. Je verrais les conséquences de ces nouvelles données sur les aspects suivants :

1. La production
2. La consommation
3. La distribution

La taxation avec un exemple politique récent.

La production

Au XXIe siècle, la production autarcique, que ce soit au niveau de la famille (l'entretien ménager), de la région (le bénévolat) ou du pays tout entier (la production nationale consommée nationalement), est sujette aux mêmes lois économiques reconnues lors des siècles précédents. Seule la production destinée au marché global est intéressante dans mon cadre d'analyse.

Cette production, qu'elle soit agricole, piscicole, forestière, minière, industrielle ou un service, dès qu'elle est exportée, acquiert une valeur différente.

En effet, tant que la production est consommée localement ou nationalement, on connaît parfaitement les lois économiques qui dirigent les agents économiques. Par contre, lorsque la production est destinée à un marché extérieur, elle acquiert une valeur spéciale dans notre économie du XXIe siècle.

Il y a quelques décennies à peine, le commerce extérieur était déjà important pour n'importe quel pays. Les mercantilistes voulaient vendre pour accumuler de l'or, mais l'Espagne a prouvé que l'or reçu ne rend pas un pays riche. Les libre-échangistes voulaient augmenter la richesse des deux parties commerçantes, mais les impérialistes ont compliqué les choses, comme La Fontaine l'avait déjà expliqué avec sa fable de « la génisse, la chèvre et la brebis en société avec le Lion » (Livre I, fable 6) :

Ce droit, vous le savez, c'est le droit du plus fort.

Aujourd'hui, il faut voir comment l'informatique et ses développements ont changé le monde économique. Qui sont les nouveaux riches? Qu'ont-ils produit pour devenir riches? Comment ont-ils contribué à la bonne gouverne du monde?

Si je réponds à ces questions en prenant l'exemple de Bill Gates, avant sa retraite, je me retrouve avec des réponses très simples: la production d'un service inadéquat, de l'avis général, dont la monopolisation a créé une plus-value inespérée pour ses créateurs. Plusieurs gouvernements attaquent maintenant Microsoft, mais le lion est trop fort pour eux !

La consommation

On peut dire la même chose de la consommation. Qu'elle soit encore autarcique, industrielle ou importée, la consommation répond aux besoins des consommateurs qui, individuellement, n'ont aucune influence sur les marchés.

Par exemple, les prix de l'essence ont été gardés à leur minimum malgré les énormes profits des « Sept Sœurs » jusqu'à la crise de 1973 créée par l'OPEP. Pour la première fois, des producteurs intervenaient sur le marché global pour décupler le prix d'une marchandise. Après quelques décennies, nous savons que les prix du pétrole brut sont redevenus comparables aux prix d'avant l'OPEP, considérant l'inflation; ce sont les taxes des pays consommateurs qui ont fait monter les prix à la pompe. En somme, les taxes à la production sont de beaucoup inférieures aux taxes à la consommation, qu'on peut estimer à 34% à Montréal actuellement, soit environ $80 le baril (un baril = 158,9873 litres à $1,50 (Mtl) x 34% = $81.08 exactement) versus environ $100 pour le prix mondial du brut. Au Canada, on mesure au M3, donc 1000 litres au mètre cube qui se vend $627,76 le M3 à Edmonton pour les trois premiers mois de l'année en cours selon Ressources naturelles Canada. Les taxes sur l'essence à Montréal sont donc plus élevées que le brut canadien à Edmonton!

La distribution

Pour la distribution, il en est de même. Tant que la production est consommée nationalement, les lois économiques de la distribution sur le marché national sont bien connues et les manuels d'économie les expliquent très bien. J'ajoute que la même chose s'applique aux marchés internationaux classiques pour les produits et services de l'ancienne économie.

Évidemment, il en est autrement pour les produits et services distribués via la nouvelle économie, utilisant les technologies informatiques. Même s'il est possible aux douaniers d'inspecter un colis traversant la frontière après une commande Internet, il leur est impossible d'intercepter un service transitant virtuellement sur la fibre optique.

(suite, p.8)

L'économie du XXIè siècle (suite)

Ainsi, les transactions des centres d'appel étrangers vendant des services aux Canadiens sont difficilement taxées au Canada, mais peuvent l'être dans le pays étranger. Par exemple, si j'achète un billet d'avion d'un centre d'appel des ÉUA, je paierai des taxes aux ÉUA, mais aucune au Canada même si je pars de Montréal. Que penser maintenant des sites Internet de jeux de Poker et autres? Ou des « Bit Coins » ?

<u>La taxation</u>

J'ai donné des exemples de taxation dans l'ancienne économie telle qu'appliquée dans la nouvelle économie. Certains cas sont valables, mais d'autres me semblent misérables.

Considérant que le Canada, tant au niveau national que provincial, perçoit tous ses revenus ou de la production, ou de la consommation, il semble opportun de vérifier l'effet des taxes dans ces deux perspectives économiques.

Mon critère est:

> Quelle est la conséquence de la taxation sur la production et la consommation au XXIe siècle avec l'économie de l'information?

Disons d'abord qu'un revenu d'un dollar pour le trésor public a la même importance pour les gouvernements quelle que soit sa provenance. Il en est autrement pour la croissance économique.

Taxer la consommation n'aura que peu de conséquences sur la production nationale. En effet, actuellement, avec la TPS-TVQ-TVH, la production nationale exportée n'est pas taxée, alors que la production étrangère est taxée à la frontière lorsque les douaniers peuvent l'intercepter et la vérifier. Par exemple, taxer les cigarettes, l'essence ou la boisson est une question nationale qui a des conséquences purement nationales. L'effet international est minime.

Il en est autrement des taxes sur la production, comme les taxes sur les salaires et l'impôt sur les salaires, les profits et les rentes. Chacune de ces taxes présente des conséquences, peut-être inégales, mais réelles, sur la capacité concurrentielle de notre économie comparativement aux économies étrangères.

Ces conséquences sont du même niveau que les variations du taux de change du dollar canadien : toute hausse du dollar canadien équivaut à une hausse des taxes à l'exportation et une baisse des taxes à l'importation et vice versa.

Il en est ainsi du niveau de l'impôt sur le revenu, lequel doit évidemment être analysé pour différents niveaux de revenus familiaux et différentes situations familiales particulières étant donné l'état actuel de cet impôt. On pourra aussi analyser toute taxe à la production dans cette perspective.

La principale conséquence que je retire de ce début d'analyse est que toute taxe à la production est vicieuse pour la capacité de concurrence d'une société, alors que le niveau des taxes à la consommation, incluant les taxes et droits d'accise, n'a que peu d'influence sur la capacité de concurrence de notre société. Les taxes à la consommation ont des conséquences sur l'équilibre interne de notre société, mais pas pour nous relativement à nos voisins.

<u>Un exemple en politique récente</u>

Les taxes foncières scolaires et la taxe de santé sont des taxes qui touchent davantage la consommation que la production. Leur niveau n'a donc pas la même importance que le niveau de l'impôt sur le revenu et le niveau des autres taxes à la production.

Supposons une réduction de $1 (mettez le nombre de zéros qui vous convient) de ces taxes accompagnée d'une réduction équivalente de dépenses gouvernementales. Quels en seront les effets ?

1. À première vue, c'est favorable aux familles qui paient ces taxes.
2. Pour la taxe scolaire, certaines familles riches (West Island) seront plus favorisées étant donné leur évaluation foncière plus grande!
3. Globalement, certaines familles ne dépenseront pas entièrement leur réduction de $1000 d'impôt en autres produits et services québécois. Il y aura des fuites:

a. Importation : un petit voyage au sud!

b. Épargne par les plus riches familles.

c. Finalement, on verra une diminution de l'activité économique à la fois :

d. Par la réduction des taxes et

Par les fuites conséquentes.

Ces taxes ne touchent pas directement la production, mais leur réduction diminuera indirectement la production nationale et le rendement des autres impôts et taxes de ce même gouvernement.

NDLR: Dans le contexte politique actuel au Québec, nous sommes persuadés que ce texte suscitera des réactions de toutes sortes chez nos lecteurs.

Il nous fera plaisir de publier celles que vous nous ferez parvenir dans le numéro de Juin.

D'ici là, bon hiver économique!

AREF

Bienvenue

Association des retraitées et retraités membres de la FNEEQ

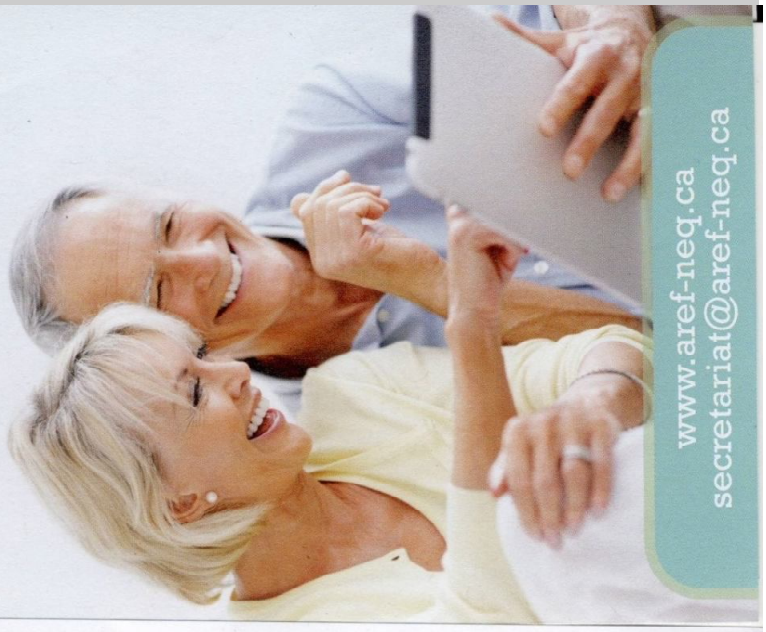

www.aref-neq.ca
secretariat@aref-neq.ca

Formulaire d'inscription à l'AREF

Vous nous aiderez en inscrivant votre adresse courriel, si ce n'est déjà fait.
À moins de changements significatifs, inutile de remplir un deuxième formulaire.

Personne adhérente	
Nom	Prénom
Adresse	
Ville	Code postal
Numéro de téléphone ( )	Numéro d'assurance sociale (Obligatoire pour la CARRA)
Adresse courriel	

Seulement 2,50 $ par mois

En devenant membre de l'AREF, j'autorise la CARRA à prélever sur ma rente un montant de 2,50 $ par mois. Je peux annuler mon adhésion en tout temps en le signifiant par écrit au secrétariat. Malheureusement, les paiements par chèque ne sont pas acceptés.

Établissement d'enseignement au moment de la retraite	
Date	Signature

NOTE IMPORTANTE

Seuls le nom et l'adresse courriel des membres sont publiés à www.aref-neq.ca.
Si vous ne voulez pas que ces renseignements y paraissent, veuillez en informer par écrit le secrétariat de l'AREF :

AREF
Secrétariat
218, rue Ballantyne
Saguenay (Québec) G7J 2L7

Tél. : 418 549-0849
secretariat@aref-neq.ca

Des rabais exclusifs : c'est réglé.

Jusqu'à **12 %** DE RABAIS EXCLUSIF sur vos assurances auto, habitation et véhicule de loisirs

Jusqu'à **20 %** DE RABAIS SUPPLÉMENTAIRE si vous avez 55 ans et plus et s'il n'y a plus d'hypothèque sur votre maison

Obtenez une soumission
1 800 322-9226
lacapitale.com/aref

La Capitale Assurances générales

Cabinet en assurance de dommages. En tout temps, seul le contrat d'assurance précise les clauses et modalités relatives à nos protections. Certaines conditions et exclusions s'appliquent. Remboursement par chèque ou dépôt bancaire. *Détails et règlement disponibles à l'adresse ci-dessus mentionnée.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le comité directeur	Nom	Téléphone
Président	André GAGNON	418-343-2486
Vice-président	Claude CHAMBERLAND	418-658-5883
Secrétaire	Ghislain GAUTHIER	418-549-0849
Trésorier	Raymond ST-AMOUR	450-759-4752

LES DIRECTEURS RÉGIONAUX AU C.A .

Régions	Directrice-directeur	Téléphone
Mauricie	Gaston LAMPRON	819-535-2443
Montréal Centre	Downes RYAN	514-733-9061
Montréal Nord	Augustin VERSTRAELEN	450-394-0950
Montréal Sud	Louise CORRIVEAU	450-651-8417
Québec Centre	Jean-Vianney SIMARD	418-650-6428
Québec Nord-Est	Donald AUDET	418-545-1825

LES ASSURANCES

Augustin VERSTRAELEN	450-394-0950
Raymond ST-AMOUR	450-759-4752
Marcel ST-PIERRE	819-771-2755
Claude CHAMBERLAND	418-658-5883

LES FINANCES

Gaston LAMPRON	819-535-2443
Jérôme DUPUIS	819-243-8443